



Association des
Maires de l'Isère

Formation des élus locaux pour bien réussir son mandat

Inscription à une formation catalogue financée par le budget collectivité*

FORMATION

Intitulé

Date Lieu

COLLECTIVITÉ

Nom

Personne en charge de la formation des élus

Mail

Si nécessaire, renseigner ci-dessous les éléments pour le traitement de nos factures via Chorus Pro :

Code service N° d'engagement

PARTICIPANT

Nom Prénom

Fonction

Ligne directe Mail

Personne à mobilité réduite Oui ☐ Non ☐

Déjeuner collectif au restaurant si formation à la journée (à la charge du participant) Oui ☐ Non ☐

COVOITURAGE

J'autorise l'AMI à transmettre mes coordonnées aux participants de cette formation dans le cadre de l'organisation d'un covoiturage et à ce seul usage (pour bénéficier du covoiturage, cochez oui aux 2 cases).

Nom et prénom Oui ☐ Non ☐

Mail Oui ☐ Non ☐

MODALITÉS

L'inscription à toute formation de l'AMI est obligatoire. Les demandes d'inscription des participants sont prises en compte selon l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles. L'AMI se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Ce bulletin d'inscription signé vaut bon de commande.

Le règlement est à effectuer dès réception de la facture. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence non justifiée au moins 5 jours à l'avance. Toute annulation à moins de 5 jours entraînera le règlement de la formation.

Signature du maire ou de son représentant légal
(date, nom et prénom du signataire)

Cachet de la collectivité

* Ce bulletin d'inscription ne concerne pas les formations financées par le DIFE (Droit Individuel).